

FICHE PROJET N°12

INTITULE DU PROJET :

*CREATION D'UN ESPACE POLYVALENT SOCIO-CULTUREL,
ASSOCIATIF ET ECONOMIQUE
(SALLE POLYVALENTE, HALLES, ...) A ASSESSE*

LOT :

2

1. DESCRIPTION ET CONTEXTE DU PROJET

1.1. DESCRIPTIF DU PROJET

Le projet consiste à créer un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique à Assesse. Ce lieu aura donc de nombreuses fonctions et devra être modulable et pratique. L'étude du projet devra se faire en concertation avec les différents acteurs concernés :

- Pour le "monde associatif" :
 - représentants : Associations, ACSTA, comités de village
 - activités : cours, spectacles, projections, soirées, soupers, rencontres, rassemblements, départs de balades, réunions...
- Pour le "monde culturel" :
 - représentants : service communal de la culture, employés de la bibliothèque, associations culturelles (cf. projet n°23 : Coordination de l'offre culturelle de proximité)
 - activités : expositions, spectacles, concerts, projections, conférences, stages, ateliers, réunions,...
- Pour le "monde scolaire" :
 - représentants : directeurs d'école, instituteurs/trices
 - activités : spectacles, examens CEB, cours de gym,...
- Pour le "monde sportif" :
 - représentants : Régie Communale Autonome des Sports (RCAS), clubs sportifs
 - activités : cours, stages, spectacles, ...
- Pour le "monde économique" :
 - représentants : structure fédératrice des entreprises de la commune (cf. projet n°30)
 - activités : marchés de produits locaux, activités organisées par les commerçants,...
- Pour la commune :
 - représentants des services communaux
 - activités : vins d'honneur, salons à thème, marchés, ...
- Pour les privés
 - Activités : soirées, communions, mariages, baptêmes...

Fiche projet n°12 : Création d'un espace polyvalent socio-culturel, associatif et économique à Assesse

Vu le nombre et la diversité des activités possibles, l'espace polyvalent devra faire l'objet d'une réflexion commune entre ces différents représentants et l'auteur de projet afin d'en définir le programme :

- capacité de la salle
- équipements nécessaires
- meilleur agencement des locaux
- localisation optimale

On peut déjà dire à ce stade du projet qu'une attention particulière devra être portée à :

- la performance énergétique du bâtiment
- aux possibilités de rangement pour les nombreux utilisateurs
- à la problématique du parking
- à l'accessibilité du lieu (en particulier pour les PMR)
- à l'insonorisation dont l'importance variera en fonction de la localisation choisie

Les équipements/locaux nécessaires à un tel espace peuvent également déjà être cités :

- une salle modulable
- un bureau
- une cuisine fonctionnelle dont la taille variera en fonction de la capacité de la salle
- des sanitaires (y compris adaptés PMR)
- des vestiaires/une loge
- un local technique
- des espaces de stockage et de rangement
- un bar
- une scène
- éclairage - sono - matériel de projection
- gradins démontables
- matériel pour les expositions
- ...

Actuellement, l'emplacement le plus souvent proposé pour la localisation du projet est la zone de la nouvelle Maison communale.

La possibilité d'une infrastructure couverte mais ouverte sur les côtés à été évoquée (de type halle). Cette proposition devra être prise en considération et étudiée lors de la concertation entre les acteurs concernés.

La CLDR et les habitants du village d'Assesse devront être consultés à propos de ce projet, et ce, au moment opportun.

1.2. OBJECTIFS POURSUIVIS

1.2.1. OBJECTIF(S) PRINCIPAUX

- 1.3 Développer un tourisme vert et diffus en valorisant les ressources patrimoniales locales
- 1.4. Fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs activités et leurs services, notamment les agriculteurs
- 2.1. Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socio-culturelles, sportives et/ou commerciales
- 2.2 Soutenir et encourager davantage les initiatives associatives et citoyennes d'intégration, d'entraide et de solidarité à travers une offre diversifiée de services et d'activités
- 3.1 Créer des conditions favorables au bien-être et à l'épanouissement des jeunes et des aînés, notamment via des échanges intergénérationnels
- 4.1 Protéger, développer et mettre en valeur les patrimoines bâtis, naturels et culturels ainsi que sensibiliser la population à la richesse de ceux-ci
- 4.3 Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que les énergies renouvelables.

1.2.2. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Ce projet sera étudié en concertation avec les acteurs concernés (voir §1.1), les habitants du village et la CLDR.

Un tel espace polyvalent favorisera les synergies et les rencontres entre les différents acteurs du territoire (acteurs socio-culturels et sportifs, acteurs économiques, personnel communal et de l'action sociale).

La promotion des acteurs locaux est également l'un des objectifs du projet.

1.2.3. JUSTIFICATION DU PROJET (LIENS AVEC LE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET LA STRATÉGIE)

Le diagnostic participatif ainsi que la synthèse des atouts et faiblesses (Parties III et IV) mettent en évidence que les associations ne disposent pas toutes d'un local adapté à leurs besoins et certaines salles sont en mauvais état, peu chaleureuses ni conviviales. En outre, l'entité ne dispose pas d'une salle de grande capacité adaptée à la tenue de spectacles culturels.

L'entité d'Assesse comporte en effet plus de 80 associations de tout type : culture, sport, patrimoine, nature,...

Ces associations sont en manque de lieux de rassemblement et de stockage de matériel.

Si l'on compte qu'une association est légalement composée de minimum 3 personnes, cela touche 240 Assessois au minimum. On peut aisément tripler ce chiffre minimal et atteindre une moyenne de 9 personnes par association, donc 720 personnes, plus de 10% de la population assessoise.

Avoir une structure physique qui accueille et gère la programmation en un grand lieu central et (re)connu de tous permettrait de relier les activités des uns et des autres; ou tout du moins celles qui ne sont pas liées à un site villageois (ex : grand feu de Florée).

Ce projet est à mettre en lien avec le projet n°23 qui envisage la création d'une structure de coordination et de valorisation de l'offre culturelle. Cette structure permettra de gérer les différents secteurs d'action et le programme des activités, notamment en lien avec le nouvel espace polyvalent.

Mieux coordonner les activités sur l'entité, les valoriser en leur offrant un lieu fonctionnel, professionnel et adapté ne peut avoir que des retombées positives, non seulement dans l'entité d'Assesse mais aussi dans la région proche. En ces temps où le bénévolat se fait rare, où les budgets sont étriés, rationaliser les efforts est un gage de durabilité et de bonne gouvernance (en lien avec le projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat).

Ce projet permettra également le développement de la cohésion sociale au sein de la commune, de développer les relations intergénérationnelles par la fréquentation d'un endroit commun et de développer une mixité sociale par la création d'un espace ouvert à tous les Assessois. L'un des objectifs est de créer une véritable dynamique villageoise et communale autour de l'utilisation et de l'occupation de la salle. En outre, ce projet permettra la création de nouvelles activités dans de nombreux domaines.

Le choix d'Assesse comme localisation pour un tel projet est lié entre autre à sa position centrale au sein de l'ensemble des villages de la commune.

Le site choisi devra également occuper une position centrale et stratégique au sein du village lui-même. Dans ou à proximité de la ZACC de la Gendarmerie sont déjà regroupés la nouvelle maison communale, la bibliothèque et l'école. Il est en outre prévu de développer au sein de cette ZACC un quartier qui comptera une soixantaine de nouveaux logements ce qui se traduira par de nouveaux besoins en infrastructures. Les projets n°3 et 9 portants sur la création de logements intergénérationnels ainsi que d'une plaine de jeux sont également localisés à proximité de la nouvelle maison communale. Cette zone tend petit à petit à constituer le nouveau centre du village.

De plus, le projet n°39 "Aménagement du cœur de village d'Assesse (y compris liaisons sécurisées, conviviales et adaptées à la circulation des PMR entre la nouvelle et l'ancienne maison communale)" (donc vers la ZACC) contribuera à améliorer l'accès vers le nouvel espace polyvalent par des aménagements de sécurité, pratiques et conviviaux.

1.3. ORIGINE DE LA DEMANDE

- Groupes de travail et CLDR "Lieux de rencontre"
- Groupe de travail "Economie"
- Table ronde de la culture
- Info-consultation (Crupet, Sart-Bernard, Florée)
- CLDR
- Commune

1.4. PUBLIC(S) CIBLE(S)

- Tous publics, internes et externes à l'entité.

1.5. LOCALISATION

A déterminer/confirmer

1.6. STATUT AU PLAN DE SECTEUR

A déterminer/ZACC

1.7. STATUT DE PROPRIÉTÉ

A déterminer/bien communal

1.8. LIEN(S) AVEC LES DOCUMENTS COMMUNAUX (TRANSVERSALITÉ)

- Schéma de structure (SSC)
- Rapport urbanistique et environnemental (RUE) dit « ZACC de la Gendarmerie »
- Projet n°3 : Création de solutions permettant le maintien des aînés sur le territoire communal - Mise en œuvre d'un éco-quartier intergénérationnel
- Projet n°9 : Aménagement d'une plaine de jeux aux abords de la nouvelle maison communale
- Projet n°23 : Coordination de l'offre culturelle de proximité
- Projet n°25 : Promotion et mise en œuvre du volontariat
- Projet n°39 "Aménagement du cœur de village d'Assesse (y compris liaisons sécurisées, conviviales et adaptées à la circulation des PMR entre la nouvelle et l'ancienne maison communale)"

2. GESTION DU PROJET

- Services communaux (culture, enseignement en particulier)
- Bibliothèque communale
- CCRN (Concertation culturelle régionale du Namurois)
- Régie Autonome des Sports
- ACSTA

3. RECHERCHE DE MOYENS

3.1. ESTIMATION DU COÛT GLOBAL

A déterminer ultérieurement

3.2. ORIGINE DU FINANCEMENT

Développement rural

Part communale

4. PROGRAMME DE RÉALISATION

4.1. ÉTAT DU DOSSIER (CE QUI A DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉ)

4.2. ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

Mise en œuvre de la ZACC de la Gendarmerie si celle-ci est choisie comme localisation.

Concrétisation du projet n°23 : Coordination de l'offre culturelle de proximité

4.3. PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Lot 2 : 2020-2022

4.4. TÂCHES À RÉALISER

- Concertation entre les acteurs concernés pour déterminer les besoins et attentes
- Détermination de la localisation exacte du bâtiment/au sein de la ZACC
- Appel d'offre
- Choix de l'auteur de projet
- Etude du projet par l'auteur (consultation des acteurs concernés, de la CLDR, des habitants du village d'Assesse, des organismes spécialisés dans la problématique des PMR,...)
- Détermination du mode de gestion du bâtiment et de l'"animation"
- Adjudication des travaux
- Réalisation des travaux

5. EVALUATION

5.1. EN QUOI LE PROJET CONTRIBUE-T-IL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE?

- Au niveau social :

Infrastructure conviviale à destination de tous.

Adéquation de l'offre aux caractéristiques et à l'évolution démographique du territoire

Soutien à la mixité sociale dont l'intergénérationnel.

Introduction de clauses sociales dans les marchés publics.

- Au niveau économique :

Rationalisation des coûts et investissements consentis par les associations locales dans les locaux et le matériel leur permettant d'assurer leurs activités.

La modularité des espaces grâce à des cloisons mobiles permettrait de répondre, avec un seul lieu, à une multitude de demandes et ainsi de rentabiliser l'utilisation au maximum.

- Au niveau environnemental :

Attention particulière portée à la PEB et à l'URE du bâtiment.

Utilisation de matériaux naturels et/ou de clauses spécifiques de circuit court dans le cahier des charges du marché public du chantier.

Intégration du bâtiment à construire dans le paysage, l'environnement direct

Réduction des déplacements du public pour assister à des spectacles, cours, stages, ateliers, ...

Insonorisation pour ne pas troubler les riverains et animaux alentours

5.2. CRÉATION D'EMPLOI (TYPE, ESTIMATION)

Emplois générés lors de l'étude du projet et de la réalisation des travaux.

Emplois liés à la gestion, à l'entretien et à la maintenance du site.

5.3. INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Nombre d'activités culturelles (théâtre, concert)
→Gestionnaire de la "salle"
- Nombre d'activités scolaires régulières ou ponctuelles
→Gestionnaire de la "salle"
- Nombre d'activités "économiques"
→Gestionnaire de la "salle"
- Nombre d'occupants différents (pour déterminer la polyvalence effective du lieu)
→Gestionnaire de la "salle"
- Taux d'occupation par les associations
→Gestionnaire de la "salle"
- Nombre de particuliers sollicitant une occupation occasionnelle
→Gestionnaire de la "salle"
- Nombre d'actions intergénérationnelles
→Gestionnaire de la "salle"
- Satisfaction des gestionnaires et occupants de la salle
→Réalisation d'une enquête

6. ANNEXE(S)
